



QUELS SONT LES REGISTRES ET DOSSIERS À METTRE EN PLACE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ? – PDR05

(Type de bâtiments concernés : tous)

Article R. 123-51 du Code de la construction et de l'habitation, article R.4224-17 du Code du travail, décret n°2017-431, article R.1334-29-5 du Code de la santé publique, norme NF S61-932, ... Autant de texte qui régissent des obligations de tenue et mise à jour de registres et dossiers obligatoires/utiles aux bâtiments. Les connaissez-vous ? Êtes-vous concerné ?



PROGRAMME

Les réglementations applicables

- Code du travail
- Code de la construction et de l'habitation
- Règlement de sécurité
- Code de la santé publique
- Règles APSAD
- Code de l'environnement

Présentation des registres et dossiers existants

- Présentation des différents registres
- Qui est concerné, par quoi ?
- Les périodicités de mise à jour de chaque registre
- Mise à disposition lors des visites d'inspection

Zoom sur le registre de sécurité

- Rappel réglementaire : pour qui, quand, comment
- Présentation du contenu

Les exigences liées aux autres registres

- DTA, DU, Accessibilité PSH, Dossier d'identité SSI, ICPE, APSAD, RGPD, ...
- Rappel réglementaire
- Contenu
- Mise à jour



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différents registres et dossiers à mettre en place au sein de leurs établissements, leur rôle ainsi que leur contenu
- Assurer la mise à jour régulière de ces registres
- Répondre aux multiples obligations



PUBLIC CONCERNÉ

Les chefs d'établissements
Les responsables sécurité



DURÉE

7 heures de formation



À SAVOIR

Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
<p>Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci.</p> <p>Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.</p>	<p>Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.</p>	<p>Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.</p>

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	600 € HT
Inter	2 jours	1 000 € HT
Intra		sur demande

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	850 € HT
Inter	2 jours	1 300 € HT
Intra		sur demande

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024